

**PROBLÈMES D'ÉDIFICATION
DU MAROC ET DU MAGHREB**

QUATRE ENTRETIENS AVEC
El Mehdi BEN BARKA

RECUEILLIS PAR
RAYMOND JEAN

ÉDITÉ PAR PLON
TRIBUNE LIBRE
N° 52

Confidentiel

PROBLEMES D'EDIFICATION
DU MAROC ET DU MAGHREB
El Mehdi BEN BARKA

TROISIEME ENTRETIEN
Problèmes actuels du Maghreb

JUIN 1959

TROISIEME . ENTRETIEN

Dans le remarquable rapport que vous avez présenté au Colloque Méditerranéen de Florence d'octobre 1958, vous avez insisté sur le thème du "Maghreb arabe, terre de paix et de coopération". Pouvez-vous nous définir, telles que vous les concevez, les bases de cette coopération pacifique ?

Notre volonté de paix et de coopération est issue directement des nécessités de fait. Elle est la même que celle de tous les peuples émergents qui ont reconquis ou sont en train de reconquérir leur indépendance. Leur volonté de paix et de coopération se renforce constamment devant les lourdes tâches qui les attendent. Car se ne pourrait être l'oeuvre d'un jour que de rattraper un retard séculaire par l'édification d'une économie harmonieuse et expansive, le relèvement du niveau social et culturel des populations et la constitution d'une véritable démocratie.

Les peuples émergents ont une conscience toute particulière de la mission qui les attend, pour mettre leur héritage de justice, d'égalité et d'humanisme, au service d'un monde vivant désormais contamment sous la menace d'une guerre catastrophique. Mais, un tel rôle ne saurait être valablement joué que si tous les peuples, anciens colonisateurs et anciens colonisés, retrouvent, avec leur plein épanouissement, le chemin de la libre et fructueuse coopération. D'où, la ferme détermination de l'Afrique du Nord de retrouver pleinement sa souveraineté et de restaurer son rayonnement de civilisation et de paix.

Peut-on donner de meilleures preuves de notre orientation vers la coopération pacifique que les programmes élaborés au lendemain de l'Indépendance par les mouvements de libération du Maroc et de la Tunisie, et qui tendent avant tout à promouvoir une politique de développement économique capable de relever le niveau des populations et de porter remède au retard de nos structures.

Comme je l'ai affirmé à Florence, l'instauration de ces conditions ne vise pas seulement l'accélération du développement économique, social et politique des peuples maghrébins, mais permet aussi le libre épanouissement des collectivités, et particulièrement françaises, qui ont fait souche sur la rive sud de la Méditerranée ou de ceux qui voudraient s'établir sur cette terre d'hospitalité légendaire, dans le respect de sa souveraineté.

Les assurances des responsables marocains et tunisiens au lendemain de Mars 1956, le comportement courtois et même plein de sollicitude de nos peuples vis-à-vis des anciens "protecteurs", la discipline et la conscience professionnelle des travailleurs organisés par leurs syndicats dans les entreprises étrangères, que notre Ministre de l'Economie ne cesse de considérer comme entreprises nationales, sont autant de témoignage de notre volonté de créer au Nord de l'Afrique le cadre d'une coopération pacifique et prospère.

Peut-on citer au monde d'aujourd'hui meilleur exemple de dépassement que celui que nous donnons en adoptant, pour notre propre enseignement et notre culture nationale une orientation qui ouvre une large place aux disciplines et à la langue française ?

Mais toutes ces tâches qui attendent les responsables des trois pays du Maghreb de nature essentiellement constructives, exigent la paix comme condition de réussite.

Vous venez de prononcer le mot paix. Cette paix en Afrique du Nord implique une solution de l'affaire algérienne. Croyez-vous les conditions d'une telle solution réalisées ?

Oui, il est possible maintenant d'envisager sérieusement la solution du conflit qui oppose depuis quatre ans le peuple Algérien à la France, sous la forme d'une guerre sournoise et aiguë.

Car si l'entité algérienne pouvait être contestée par les ultras du colonialisme, les quatre dernières années ont démontré la volonté tenace du peuple algérien, organisé par le F.L.N. dont l'émanation officielle depuis le 19 septembre 1958 est le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne et dont la manifestation de souveraineté s'exprime par l'Armée de Libération Algérienne. Or, c'est là l'interlocuteur qui avait manqué jusqu'alors aux dirigeants français et qui bénéficie d'une manière incontestable de l'appui unanime du peuple Algérien.

Sur le plan français les nouvelles réformes constitutionnelles donnent des pouvoirs étendus à l'exécutif et suppriment certaines pratiques parlementaires qui mettaient les responsables français sous la pression des surenchères et des intérêts colonialistes établis en Algérie. Ces nouvelles réformes permettent au Gouvernement Français de mettre fin à une guerre meurtrière et sans issue.

Ce que vous venez de dire confirme la déclaration que vous avez faite lors de votre récent voyage en Allemagne, selon laquelle le Général de GAULLE pouvait, s'il le voulait, résoudre le problème algérien. Comment jugez-vous la politique du Président de la République Française. Vous avez eu l'occasion de le rencontrer, quelles ont été vos impressions ?

Il est bien difficile de juger la politique du Président de la République Française sur ses déclarations que d'aucuns qualifient de sybillines, car si les optimistes y trouvent la possibilité de voir se dégager des perspectives d'auto-déter-

mination, M. DEBRE, lui, qui détient le pouvoir et qui parle au nom du Gouvernement Français, ne voit dans l'avenir des relations entre la France et l'Algérie qu'intégration et maintien de la sujétion coloniale.

Il est certain que les impressions que j'ai recueillies à la suite de l'entretien privé que le Général de GAULLE n'a accordé au début d'octobre dernier, sont mitigées. Le mot intégration n'est jamais prononcé par le Général. Il insiste sur le fait que la personnalité Algérienne doit nécessairement se dégager, mais dans le temps. Il affirme que dire que l'Algérie est représentée valablement par le F.L.N. est un postulat auquel il ne veut pas souscrire et qu'il laisse au temps le soin de le confirmer ou de l'infirmer. Mais alors, à qui confie-t-il le soin de dégager cette personnalité ? Aux militaires ? A M. DEBRE ? Aux tenants d'un colonialisme périmé qui font l'impossible pour étouffer, dénaturer et escamoter cette même personnalité algérienne, alors que l'opinion française elle-même manifeste déjà son impatience....

Devant de telles oppositions, devant de telles difficultés, devant la nécessité d'une préparation psychologique d'une large partie de l'opinion française et algérienne, un dénouement du drame algérien ne pourrait-il être envisagé dans une perspective d'ensemble Nord-Africaine ? Croyez-vous aux formules de médiation de bons offices ?

Il est certain, si l'on se laisse aller au fatalisme, que les positions sont appelées à se durcir de part et d'autre. Le peuple Algérien est fermement déterminé à poursuivre sa lutte jusqu'à la réalisation de ses aspirations et les quatre dernières années prouvent que rien n'arrêtera cet effort tenace soutenu par l'opinion internationale et par la solidarité active des peuples qui croient à la liberté.

La position unanime de l'Afrique, l'attitude particulièrement déterminée de la Chine Populaire sont des éléments qui doivent inciter à la réflexion, et qui doivent ramener à une plus juste conception de l'avenir ceux qui s'obstinent à vouloir faire l'Algérie à travers les compagnies de pacification se présentant comme les porte-flanbeaux de la démocratisation et de l'assistance technique.

Il serait dangereux de croire à la possibilité d'isoler diplomatiquement l'Algérie combattante, car de plus en plus, l'affaire algérienne occupe une place primordiale dans les préoccupations des peuples de l'Afrique et de l'Asie, qui ne la considèrent pas seulement comme une affaire algérienne, mais comme l'affaire clé de l'émancipation du Maghreb et de l'Afrique.

En tout état de cause, nous avons conscience depuis notre indépendance que tout retard apporté à la solution du drame algérien entrave notre promotion économique et sociale

en raison des richesses minières et énergétiques de la communauté du Maghreb. Ces richesses conditionnent le saut que nous devons tous accomplir pour sortir de notre état de sous-développement.

C'est dire combien vitale est pour nous l'Indépendance de l'Algérie, pour nous tous, peuples du Maghreb, qui avons une conscience commune de notre solidarité et de notre destin.

Comment resterions-nous indifférents non seulement devant la poursuite de la guerre d'Algérie, mais encore devant le plan de spoliation de cette richesse qui est la raison même de notre avenir.

La France comme l'ensemble de l'Occident se doivent de tenir compte de toutes ces réalités et hâter la solution du problème de l'Algérie comme, d'ailleurs celui de la Mauritanie.

Cette solution devrait en être recherchée sur les deux bases essentielles suivantes : d'une part la satisfaction des aspirations du peuple à la pleine souveraineté, d'autre part la garantie des intérêts de la France et la sauvegarde des intérêts de la minorité française installée sur ces terres qui aura toujours le choix entre l'intégration dans la nation nouvelle ou son libre épanouissement en tant que colonie française.

L'accord se trouvera facilité par les perspectives de mise en valeur en commun des richesses sahariennes et il ne restera plus qu'à mettre en oeuvre le processus de réalisation qui peut comporter des médiations, des bons offices, ou des contacts directs.

Est-il présomptueux d'attendre de la rencontre de Sa Majesté Mohammed V avec le général DE GAULLE la définition d'un tel cadre, dans le respect de toutes les souverainetés et sans aucune confusion avec un retour au système pseudo-colonial de la Communauté Française ?....

L'évocation de cet ensemble nord-africain comme substratum possible d'une solution du conflit algérien nous rappelle les grands principes de la Conférence de Tanger dont vous avez été l'un des participants. Conformément à ces principes, comment une confédération ou fédération Maghrébine peut-elle être envisagée ?

Nous venons d'en évoquer l'un des fondements économiques essentiels : les sources énergétiques que recèle le Sahara maghrébin, et qui sont de nature à permettre un réel développement économique dans des conditions comparables à celles qu'a connues l'Europe lors de sa révolution industrielle. Il nous suffit de songer au prix de revient du KW à partir du gaz saharien qui serait de l'ordre de deux francs, alors qu'actuellement il est payé neuf francs au Maroc.

Il est certain que les conditions de l'édification économique qui ont été soulevées dans notre second entretien doivent se retrouver ici, et il s'agira d'élaborer un plan d'ensemble pour les trois pays du Maghreb, même les quatre, si la Lybie devait y participer, afin d'assurer une progression dans l'accroissement du revenu national et du niveau de vie des peuples maghrébins. En créant un marché intérieur susceptible de servir de base à une réelle industrialisation du Maghreb nous pouvons envisager une promotion culturelle, technique et sociale, de cet ensemble, basée sur des données rationnelles.

Naturellement cet ensemble Maghrébin devra être fondé sur des institutions communes : on a parlé de fédération et de confédération, l'essentiel est de pouvoir bâtir sur des réalités et constituer un organisme commun représentatif, susceptible de décider de notre politique maghrébine en matière d'économie et de relations extérieures.

Quelle serait, dans ces conditions, la politique internationale de ce Maghreb vis-à-vis de l'Europe d'une part, des deux blocs d'autre part ? Que pensez-vous de la présence des forces militaires étrangères en Afrique du Nord ? Comment se présente actuellement la question des bases américaines au Maroc ?

Il est prématuré de parler de la politique internationale de cette fédération ou de cette confédération Maghrébine. Mais sa seule existence permettrait aux peuples d'Afrique du Nord et aux nouveaux états qui constitueraient cet ensemble, d'avoir une politique extérieure en conformité avec l'orientation actuelle qui s'inscrit dans le sens des ensembles et des blocs.

Nous pouvons, dès maintenant, envisager les principes fondamentaux d'une telle politique extérieure commune : elle doit viser la liquidation des séquelles coloniales d'une part, et la recherche de la plus large coopération internationale d'autre part, afin de permettre la réalisation de cette édification économique, sociale et politique qui est notre tâche primordiale.

C'est dans ce cadre que l'on peut prévoir quelle sera la position du Maghreb vis-à-vis de l'Europe, et vis-à-vis des deux blocs Est et Ouest, comme au sein de l'ensemble afro-asiatique.

En ce qui concerne l'Europe, une mention toute particulière doit être réservée à la France, qui peut, par sa position privilégiée, s'associer plus étroitement à l'entreprise de mise en valeur économique et à l'assistance technique dans le sens de ses propres intérêts et dans le sens de la marche que nous devons entreprendre vers le progrès..

Les pays européens au même titre que la France trouveront dans ce nouveau Maghreb, terre de paix et de coopération, l'occasion d'une action mutuelle qui ne doit pas s'inscrire sous un vocable quelconque pseudo-impérialiste.

Mais, je l'ai dit tout à l'heure, les voies de la coopération internationale doivent largement être ouvertes à l'Est comme à l'Ouest, car nous aurons besoin de tous les concours pour hâter notre reconstruction. Aussi la politique de non-dépendance qui est celle pratiquée par le Maroc est-elle le meilleur garant d'une si large coopération.

Quant aux bases américaines et à la présence de forces militaires étrangères sur notre terre du Maghreb, il est certain qu'elles deviennent incompatibles avec une telle doctrine de non-dépendance, toutes les fois que ces bases sont une manifestation des séquelles du colonialisme ou un motif de conflit international. Et c'est toujours le cas.

Dans quelle mesure, et je crois que ce serait maintenant la meilleure conclusion de cet entretien, peut-on parler d'une vocation arabe et africaine du Maghreb ?

La vocation arabe, elle est inscrite dans notre langue nationale et la civilisation qui nous est commune avec les pays frères du Moyen-Orient. Cependant, les back-grounds historiques du Maghreb arabe et de l'Orient arabe sont différents, et les luttes que nous menons parallèlement les uns et les autres, si elles visent le même objectif de libération et d'union, revêtent parfois un caractère différent, en raison même de cette différence de back-grounds. Mais, nous pensons que nous devons nous retrouver sur un même plan d'idéal, de progrès économique et social, auquel nous, les Maghrébins, nous pouvons apporter une contribution toute particulière. Actuellement le Maroc joue un rôle très important au sein de la Communauté Arabe ainsi que l'a démontré la dernière session de la Ligue Arabe à Beyrouth, où notre Président du Conseil a été un inspirateur de réalisme et un élément de cohésion au sein de cette partie du monde arabe qui vivait dans un bouillonnement de passions.

Mais, si nos frères du Moyen-Orient constituent notre meilleur lien avec l'Asie, nous représentons, dans cette partie septentrionale de l'Afrique, un ensemble qui s'apparente très intimement aux peuples africains émergents de l'obscurité de l'exploitation coloniale et forgeant maintenant leur propre destin.

Je dois souligner tout particulièrement la solidarité qui anime les différentes centrales syndicales africaines, dont les délégations dynamiques ont joué un rôle remarqué lors de la dernière conférence du B.I.T. Nous entendons renforcer ces liens et nous opposer aux vues pseudo-colonialistes qui tendent à séparer le monde africain par la bande saharienne qui est en fait notre meilleur trait d'union.

X X X X X X X X